

Avis que l'hôtel de ville est temporairement non accessible.

Avis que les intérêts sur le 1^{er} versement de taxes dû le 20 mars 2020 ne seront pas appliqués jusqu'à nouvel ordre.

Les services municipaux sont accessibles par téléphone ou par courriel selon l'horaire habituel. Pour ce faire, allez à la section « nous joindre » via notre site Internet au www.stcyrille.qc.ca ou contactez-nous au 819-397-4226.

Ces mesures sont prises afin de limiter les déplacements tel que recommandé par les autorités gouvernementales.

Il est important, pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, de fournir vos coordonnées téléphoniques à la Municipalité afin de recevoir les prochaines informations pertinentes, concernant le déroulement des événements sur le Coronavirus, par le système téléphonique informatisé d'urgence Somum.

La Municipalité compte sur votre compréhension et votre collaboration dans de pareilles circonstances d'urgence sanitaire.

